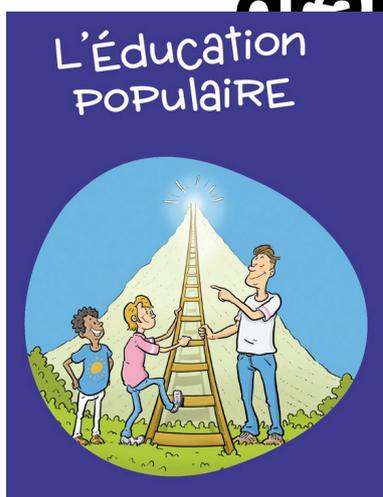


<http://gec.venissieux.org/Travaux-de-rehabilitation-et-d-extension-du-centre-social-Roger-Vailland-et-de>



Travaux de réhabilitation et d'extension du centre social Roger Vailland et de la crèche graine d'Eugénie



- Interventions -
Date de mise en ligne : mardi 4 juillet 2023

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Madame le Maire, Mesdames et Messieurs,

Nous ne pouvons que nous réjouir de la réhabilitation et extension du centre social Roger Vaillant.

Effectivement, à travers son projet social et son projet famille, le centre social a toute sa place dans notre ville et c'est avec fierté que la Municipalité le soutient par une subvention de fonctionnement aux centres sociaux des Minguettes qui je rappelle à M. Girard n'a pas baissé à hauteur de 240 399 euros et une mise à disposition des locaux pour un montant de 167 160 euros sans compter la subvention exceptionnelle que nous venons de voter pour faire face aux coûts de l'énergie.

Nous sommes avec la CAF le principal financeur de l'animation de la vie sociale et ce dans bien d'autres structures. En effet, notre ville a toujours prôné les valeurs de l'éducation populaire. Je me permets de vous rappeler et surtout à nos chers opposants que l'éducation populaire permet aux individus de se forger leur propre opinion sur la société et d'agir de manière individuelle et collective sur le monde qui les entoure. La réhabilitation et l'extension du centre social Roger Vaillant permettra à l'association des centres sociaux des Minguettes de développer encore mieux et encore plus des activités au plus proche des habitants.

C'est un lieu connu et reconnu des familles où chacun selon son âge et ses aspirations peut trouver des activités et un engagement. J'en profite pour remercier vivement tout le personnel et les bénévoles qui œuvrent chaque jour pour faire participer les habitants à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation, de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités, à la prévention et à la réduction des exclusions.

Enfin, nous ne pouvons que nous réjouir de l'extension de la crèche Graine d'Eugénie dont les berceaux passeront de 25 à 42 berceaux, soit 17 berceaux supplémentaires. Comme le rappelait ma collègue avec 7 crèches collectives municipales de 192 berceaux, 1 crèche familiale municipale de 84 berceaux, 4 crèches collectives associatives avec 98 berceaux et une crèche parentale associative de 15 berceaux et l'achat de berceaux en crèche privée, la municipalité continue son plan de mandat en accompagnant l'offre des places pour les jeunes enfants.

Alors qu'en mars et après le rapport du Conseil de la Famille du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge, on nous annonçait la création d'un Service Public de la Petite Enfance, la 1^{ère} ministre en ce début de mois ne parle plus que, je cite, d'une garantie d'accueil du jeune enfant. Elle a ainsi annoncé la création d'ici 2030 de 200 000 places d'accueil, 100 000 places devraient être créés d'ici 2027. Sur la période 2023-2027, ces créations devraient être supportées par un financement à hauteur de 5,5 milliards d'euros. On n'en connaît, bien entendu, pas encore précisément les contours : financement CAF, dont nous sommes toujours en attente de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion, État ou collectivités locales ! Des Relais Petite Enfance devraient être obligatoirement créés dans les communes de plus de 10 000 habitants. Heureusement que Vénissieux n'a pas attendu 2023.

En effet, le Relais Petite Enfance favorise les échanges entre les assistantes maternelles agréées indépendantes, les parents, les enfants et les autres professionnels. Il accompagne les familles dans leurs démarches d'employeur, les assistantes maternelles dans leur statut d'employée. Il délivre également une information généraliste et gratuite à tous les parents en recherche d'un mode de garde réguliers pour leurs jeunes enfants. Si les annonces gouvernementales concernant la création de places supplémentaires d'accueil sont réjouissantes, il reste cependant de nombreux points majeurs à résoudre. Il n'a malheureusement pas été mentionné clairement de valorisation salariale pour le personnel Petite Enfance. Enfin, le soutien au développement des Maisons d'Assistant-es

maternelles est privilégié pour la création de places.

Le gouvernement fait donc le choix du scénario le moins coûteux pour les finances publiques. Enfin, le secteur privé lucratif, en favorisant l'installation de micro crèche n'est pas remis en cause bien au contraire. Nous demandons donc une réelle prise en compte des revendications des personnels en améliorant leur formation, leur qualification et leur rémunération et en orientant les financements publics en direction du secteur non marchand.